

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 29 MARS 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, notamment pour la fixation des tarifs prévus au profit de la Commune ;
- Vu la décision 2017_12_394 du 22 décembre 2017 toujours en vigueur, concernant les tarifs municipaux,
- **Considérant** la nécessité de modifier le tarif intitulé "Cartes badges Ko2001".

DECIDONS

- **Article 1** : Il convient de modifier le tarif des cartes d'accès intitulé "Cartes badges Ko2001" en cas de remplacement de cette dernière pour cause de perte ou de vol pour un montant de 11 Euros.

- **Article 2** : Ce tarif est mis en application à compter de la date du rendu exécutoire de la présente décision.

- **Article 4** : Les recettes seront imputées aux budgets correspondants.

- **Article 5** : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 29 MARS 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_03_159
Objet :	Décision modification tarif des cartes d'accès intitulé ?Cartes badges Ko2001? en cas de remplacement de cette dernière pour cause de perte ou
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	005-210500617-20230403-D2023_03_159-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230403-D2023_03_159-AI-1-1_0.xml	text/xml	975 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12448.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230403-D2023_03_159-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 avril 2023 à 16h06min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 avril 2023 à 16h06min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2023 à 16h06min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 avril 2023 à 16h06min47s	Reçu par le MI le 2023-04-03